

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4<sup>e</sup> ANNÉE- Groupe 761 et 711

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 15 octobre 2024	Étape 1 (20 %) 21 nov. 2024	Étape 2 (20 %) 28 fév. 2025	Étape 3 (60 %) 10 juillet 2025
<b>Français</b>	<b>Sommaire des apprentissages faits et du comportement</b>			
Lire (50 %)		✓	✓	✓
Écrire (30 %)		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓
<b>Anglais</b>				
Communiquer oralement en anglais (50 %)		✓		✓
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓	✓
Écrire des textes (15 %)			✓	✓
<b>Mathématique</b>				
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓	✓
<b>Culture et citoyenneté québécoise</b> (100 %)			✓	✓
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b> (100 %)		✓	✓	✓
<b>Science et technologie</b> (100 %)		✓	✓	✓
<b>Éducation physique et à la santé</b> (100 %)		✓		✓
<b>Arts plastiques</b> (100 %)		✓	✓	
<b>Art dramatique</b> (100 %)		✓	✓	

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail			
Travailler en équipe			✓

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources laissées à sa discrétion.

## Précisions

Il est à noter qu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année, les élèves sont soumis à des épreuves obligatoires ministérielles en français (lecture et écriture).

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.